



Sgami Est: Compte rendu d'audience du 02/12/2019

ALTERNATIVE Police Cfdt reçu le 02/12/2019 au Sgami Est par Michel Vilbois, Préfet Délégué pour la Défense et à la sécurité de la zone Est.



La délégation Alternative Police Cfdt, composée de Cyril BAUDESSON, secrétaire zonal Grand Est, Christophe GROSJEAN, secrétaire zonal Bourgogne Franche-Comté, Sylvain ANDRE, référent zonal pour le renseignement territorial et Ghislaine MERNY, référente zonale des personnels administratifs a pu échanger pendant plus de deux heures avec le staff du Préfet délégué, composé de Monsieur Pierre BERGES, Secrétaire Général Adjoint, Monsieur David BOILEAU, Directeur de cabinet et de Madame Antoinette AUDIA, Directrice des Ressources Humaines.

Notre priorité : Défendre vos intérêts Notre devoir : Vous informer



12 points à l'ordre du jour, qui ont été abordés dans un échange constructif et dans un langage de vérité.

1- Médecin Inspecteur Régional (MIR)

Alternative Police Cfdt a interrogé le Préfet sur la position administrative du MIR actuellement suspendu suite à sa condamnation au Tribunal de Grande Instance de Reims le 14/05/2019, pour des faits d'agressions sexuelles. L'absence du MIR dans l'équipe médicale de la zone perturbe énormément le bon fonctionnement du service.

Alternative Police Cfdt s'interroge sur le maintien du traitement du MIR.

Monsieur le Préfet, a reconnu notre implication dans ce dossier depuis 2018 et nous a confirmé la suspension du MIR à demi traitement et que l'audience en appel à eu lieu en novembre dernier. A ce jour, un médecin a été recruté sur le poste de MIR Adjoint, suite à la démission du MIR adjoint et sa secrétaire. Les instances parisiennes suivent également le dossier.

2- DDSP 08, notre saisie du Préfet du département le 05/11/2019

Alternative Police Cfdt dénonce depuis plus de deux ans le comportement et le management archaïque au sein de la DDSP 08. Le 05/11/2019, **Alternative Police Cfdt** a décidé de taper fort pour éviter le pire au sein du commissariat de Charleville-Mézières en saisissant de nouveau le Préfet 08, Monsieur Pascal Joly. Monsieur le Préfet délégué, Monsieur le coordinateur zonal et Monsieur le Directeur Central étaient destinataires de nos correspondances.

Monsieur le Préfet délégué, nous a déclaré bien connaître ce dossier pour en avoir discuté ensemble à plusieurs reprises et que des mesures seront prochainement annoncées.

3- Expérimentation des cycles horaires

Alternative Police Cfdt a fait état de l'expérimentation sur différents sites de la zone Est depuis le 15/09/2019 des cycles en 11h08 et 12h08.

Alternative Police Cfdt a fait part de son inquiétude sur la possibilité de déployer lesdits cycles dans certains commissariats sans concertation des agents. Il serait même irresponsable de généraliser ces cycles et demander aux brigades de nuit de réaliser des vacations de 12h08.

Monsieur le Préfet nous a précisé, que ces cycles ne seront pas déployés de manière générale et qu'ils devront faire l'objet d'un passage en Comité Technique Départemental (CTD) avant leur mise en place. D'autres cycles sont restés dans l'APORTT en prévision.

4- Dossier des Heures supplémentaires

Alternative Police Cfdt a rappelé, que la gestion des heures supplémentaires était actée dans la signature et l'acceptation du protocole de décembre 2018 par les trois autres syndicats représentatifs.

Alternative Police Cfdt, 4ème syndicat représentatif n'a pas signé ce protocole de 15 lignes, qui nous mène aux conséquences d'aujourd'hui.

Alternative Police Cfdt demande, que les heures supplémentaires (25 millions) soient réglées avec l'accord des agents et selon trois règles, que nous proposons:



- Le paiement des HS selon l'indice de l'agent et non à 12,47€ brut de l'heure.
- La possibilité de conserver ces heures pour prendre des congés.
- La création d'un Compte Epargne Retraite (CER) transformant des heures en trimestre et permettant à l'agent de partir officiellement plus tôt.

Monsieur le Préfet a pris note de nos propositions, dont le Compte Epargne Retraite, qui pourrait être une alternative à l'indemnisation et une possibilité de maîtriser réellement la capacité opérationnelle de chaque commissariat.

5- Centre de Rétention Administrative (CRA) et Locaux de Rétention Administrative (LRA)

Alternative Police Cfdt a interrogé le Préfet sur le projet de création d'un nouveau CRA à Dijon, pour lequel nous avons déjà échangé au cours de l'audience du 08/02/2019.

Alternative Police Cfdt a rappelé son opposition à l'installation de LRA au sein des commissariats à effectif constant. Rappelant, que nous avons bloqué le projet de LRA par structure modulaire à Saint Dizier et qu'à ce jour la construction en dur n'a toujours pas été utilisée, faute d'effectifs et de doctrine d'emploi.

Alternative Police Cfdt a fait part de la même détermination lors du CTD 54 et réunion chez le Préfet 54 le 20/09/2019, soit de bloquer l'utilisation du LRA hôtelier de Houdemont, faute d'effectifs, de sécurité, de formation et doctrine d'emploi.

Monsieur le Préfet nous confirme, que le projet du CRA de Dijon n'a pas été retenu. Il nous précise que le CRA de Lyon devrait voir prochainement ses effectifs augmentés, pour tenter d'absorber le flux des personnes placées en rétention.

Quant aux LRA, le Préfet du département prend ses dispositions selon les ressources locales, faute de place dans les CRA de la Région et l'urgence des dossiers.

6- Le manque de moyens et d'attractivité sur la zone Grand-Est

Alternative Police Cfdt a fait part de ses inquiétudes sur les dotations pour 2020 et des effectifs à venir avec un problème de recrutement sur le Grand-Est pour les Gardiens de la Paix et Adjointes de Sécurité.

Alternative Police Cfdt a fait état de l'image de la Police Nationale et son manque d'attractivité, avec le manque d'effectifs, de moyens, de formations, les rappels, les HS, le malaise persistant avec plus de 50 suicides par an, l'éloignement familial.... tant de sujets, qui ne motivent pas l'entrée dans la Police !

Alternative Police Cfdt a parallèlement exposé ces problématiques au Président de la Région cet été lors d'une audience avec Jean ROTTNER.

Alternative Police Cfdt a renouvelé ses propositions, soit d'un recrutement régional, soit de reconnaître la zone en "zone sinistrée" avec un volume d'avancement plus important, soit de réfléchir à une indemnité de fidélisation au même titre que la région parisienne. Nous préconisons rapidement une grande concertation avec les syndicats.

Monsieur le Préfet nous a déclaré, qu'il faisait les mêmes constats et inquiétudes, nous précisant que le vivier d'ADS serait épuisé à la prochaine entrée en école. Peu, voire très peu de candidats se sont manifestés au recrutement actuel. Le Préfet va lancer d'autres pistes de recrutement à l'instar de l'armée. Quant aux dotations, le budget immobilier connaîtra une diminution pour 2020.



7- Manque de concertation et de dialogue social

Alternative Police Cfdt dénonce le manque de concertation et de dialogue social dans certaines DDSP. Nous constatons, qu'il s'agit d'une certaine volonté, puisque d'autres DDSP font part de leurs projets aux partenaires sociaux et entendent nos propositions. A l'instar de la DDSP 21, qui informe en toute transparence l'ensemble des représentants syndicaux des mouvements de personnels, appels à candidature, projets immobiliers ...

Tant de sujets, qui pourraient apporter plus de sérénité dans les services et moins de défiance envers la hiérarchie.

Alternative Police Cfdt déplore le manque de communication et de transparence sur des projets de restructuration de service ou encore le manque d'anticipation.

Monsieur le Préfet, nous a confirmé sa sensibilité sur ces sujets et fera un rappel général sur l'importance à communiquer sur leur travail et de concerter les partenaires sociaux.

8- Fin des CAPI

Alternative Police Cfdt a fait part de ses inquiétudes au passage de Dialogue II, qui à ce jour provoque des retards dans la notification des arrêtés d'avancement, de titularisation.... provoquant aujourd'hui le report de la CAPI d'avancement prévue le 18/12/2019, faute de pouvoir donner les volumes d'avancement par grade.

Alternative Police Cfdt interroge le Préfet sur les suppressions des CAPI.

Madame AUDIA nous confirme la suppression des CAPI de mutation en janvier 2020 et des CAPI d'avancement en janvier 2021.

Les syndicats représentatifs sur le périmètre du Comité Technique Ministériel (CTM) seront reçus lors des travaux d'avancements et mutations, en l'espèce Unité SGP, Alliance, Unsa et Alternative Police Cfdt.

Madame Audia nous précise, que ses services travaillent pour que les arrêtés soient notifiés aux agents et mis en paiement sur le mois de décembre 2019.

9- Réforme des retraites

Alternative Police Cfdt répond à la demande du Préfet, quant à la participation de la CDFT au mouvement social prévu le 05/12/2019.

La Cfdt, première force syndicale de France dans le privé et public confondu, n'a pas appelé à la grève le 05/12/2019, concernant la réforme des retraites.

La Cfdt attend la fin des négociations et de connaître le projet du gouvernement pour donner ses intentions.

Alternative Police Cfdt a fait part au Préfet de nos revendications:

- Le maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois de carrière.
- Le maintien de la bonification du 1/5ème sous une forme ou une autre.
- La garantie de la valeur du point pour les pensions.
- L'intégration de toutes les primes dans le calcul de la pension.
- La reconnaissance de la dangerosité et la pénibilité de métier de Policier.
- La reconnaissance du statut du travailleur de nuit.
- La possibilité de faire valoir ses droits à pension au bout de 17 ans de service avec versement d'une pension immédiate à l'instar des Gendarmes.
- La création du Compte Epargne Retraite.



10- PRE 2019

Alternative Police Cfdt interroge le Préfet sur le manque de transparence et de communication sur la liste des agents bénéficiant de la prime de résultats exceptionnels. **Alternative Police Cfdt** rappelle son opposition à cette prime, qui divise et oppose les agents dans les services.

Alternative Police Cfdt préconise, que cette enveloppe de 25 millions d'euros (17 millions en 2019) soit utilisée à l'action sociale et de manière collective.

Madame AUDIA, nous précise selon un dispositif central, que les syndicats seront prochainement invités au SGAMI pour venir consulter les listes nominatives des agents primés.

11- APORTT (Arrêté portant sur l'organisation relative au temps de travail)

Alternative Police Cfdt invité le 27/11/2019 au Sgami par la DRCPN adjointe pour une présentation de l'APPORT, rappelle au Préfet, que notre organisation syndicale a fait plus de 60 amendements lors des négociations dudit arrêté.

Alternative Police Cfdt interroge le Préfet sur les vides juridiques et le manque de statut de certains travailleurs sur une période donnée. Par exemple, à Pontarlier où la hiérarchie demande aux OPJ travaillant en hebdomadaire (08h00/12h00-14h00/18h00) de rester disponible pendant les heures entre 12h00/14h00, 18h00/21h00..... sans aucune compensation.

Monsieur le Préfet nous a déclaré prendre note de cette information et fera remonter cette problématique à la DDSP 25 et à la DRCPN.

12- Synthèse Quotidien Régional du Renseignement Territorial

Alternative Police Cfdt a interrogé le Préfet sur l'intérêt en l'espèce de la rédaction quotidienne d'une note de synthèse régionale, faisant en moyenne 13 pages!

Alternative Police Cfdt a proposé une autre méthodologie au Préfet et a demandé, que cette note synthétise réellement les faits importants de la zone.

Monsieur le Préfet a trouvé pertinent ce constat, qu'il partage et a demandé à Monsieur BOILEAU de revoir les modalités auprès de l'instance zonale du RT.

D'autres points plus confidentiels ont été abordés lors de cette audience, mais ne feront pas l'objet d'un détail via ce compte rendu.

- Médaille de Sécurité Intérieure, attentats.
- Procédures disciplinaires en cours.
- L'état réel des effectifs et moyens de certains commissariats.

Notre priorité : Défendre vos intérêts Notre devoir : Vous informer

